



HORS ET SUR PARCOURSUP

INITIAL / ALTERNANCE

BPJEPS ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION AAN

INCLUANT UN STAGE AISANCE AQUATIQUE

Diplôme d'Etat de niveau IV, délivré par la DRAJES et enregistré sous le n°36248 au RNCP, enregistrée le 01/01/2022, échéance d'enregistrement au 01/01/2027. Délivré par la DRAJES.

L'éducateur sportif polyvalent conduit des projets d'animation à dominante sportive. Il est en mesure de définir et d'adapter le programme pédagogique en fonction des publics concernés. Il propose des activités en enseignement scolaire, des activités physiques d'entretien corporel, des activités à caractère ludique dans la limite du cadre réglementaire.

Le métier s'exerce au sein d'une association, d'un club sportif, d'une entreprise, d'une collectivité territoriale, d'un opérateur de loisirs...

Les missions du diplômé du BPJEPS AAN peuvent être variées :

- ▶ Conduire des actions d'éveil, de découverte, de forme, de bien-être, d'apprentissages pluridisciplinaires, et d'enseignement des nages codifiées de la natation,
- ▶ Organiser et assurer la sécurité d'un lieu de pratique aquatique et des pratiquants,
- ▶ Concevoir un projet pédagogique dans le domaine des activités aquatiques et de la natation,
- ▶ Participer au fonctionnement de la structure aquatique.

Les études

La formation BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation propose des situations de formation très variées, s'adressant à des publics de tous âges. La formation se déroule de manière alternée entre des cours théoriques et pratiques à IPSO Sport (au total 18h par semaine les lundis, les mardis et les mercredis matin et des périodes en entreprise (les mercredis, jeudis et vendredis).

Outre la surveillance de bassins, vous enseignerez la natation, encadrerez le public scolaire, animerez des cours d'aquagym, d'aqua bike, organiserez des manifestations et des projets au sein de votre environnement professionnel... Cette formation exigeante, centrée également sur la sécurité et le secourisme, offre une diversité d'activités au sein d'environnements variés.

Durée et modalités pédagogiques

- ▶ En alternance le volume horaire sera de 984h en structure pour arriver à l'équivalent d'un temps plein (1607h sur un contrat de 12 mois).
- ▶ En cas de stage et non d'alternance, la durée en structure sera équivalente au temps en OF, soit 623h. La formation débute en septembre pour se terminer en juin.

Objectifs visés

- ▶ Exercer en autonomie son activité professionnelle d'éducateur sportif en activité aquatique et de la natation,
- ▶ Organiser les activités aquatiques et de la natation en prenant compte les caractéristiques de son public et de sa structure
- ▶ Respecter la réglementation,
- ▶ Assurer la sécurité des tiers et des publics.

Public concerné

Ce dispositif de formation s'adresse à toute personne âgée de 18 ans minimum, titulaire du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (JAPD) ou journée du citoyen (JDC) ayant une pratique sportive régulière et étant titulaire du BNSSA en cours de validité.

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (handipso@ipso-campus.com).

Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à **IPSO Campus Grenoble et Lyon**.

Nombre de places

Elle accueille entre **8 et 20 participants en parcours complet.**



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

MON COMPTE FORMATION

Retrouvez toutes nos formations sur www.ipso-campus.com



IPSO Campus Annecy
88 avenue d'Aix les Bains,
74000 Annecy
04 50 51 59 12

IPSO Campus Grenoble
6 rue de Chamrousse,
38100 Grenoble
04 56 85 88 91

IPSO Campus Lyon
111-113 rue du 1^{er} Mars 1943,
69100 Villeurbanne
04 78 53 77 48

Modalités d'inscription

- ▶ Les dossiers doivent être déposés à **minima 2 mois avant le démarrage de la formation**
- ▶ Enregistrement administratif à **réception de votre dossier de candidature**
- ▶ **Entretien de motivation et tests écrits :** sous réserve de validation du test technique préalable à l'entrée en formation (400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40)
- ▶ **Décision d'admission :** vous obtenez une réponse sous 8 jours maximum.
- ▶ **Inscription définitive :** votre inscription est enregistrée définitivement une fois que votre dossier est complet (pièces administratives, financement personnel ou prise en charge par un organisme, structure d'accueil conventionnée)

Prérequis

- ▶ Avoir 18 ans au passage de la 1ère certification
- ▶ Être titulaire du certificat de PSE1 (Premier Secours en Equipe de Niveau 1 en cours de validité)
- ▶ Avoir validé le test technique préalable à l'entrée en formation
- ▶ Être titulaire du BNSSA en cours de validité
- ▶ Avoir une structure d'accueil pour l'alternance au 1er jour de la formation
- ▶ Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour crime ou délit (code du sport L219-9)
- ▶ Avoir une structure de stage ou d'alternance.

Modalités de sélection

- ▶ **Phase 1 :** Renvoyer le dossier de candidature
- ▶ **Phase 2 :** Epreuves orales et écrites

Objectifs pédagogiques

Valider les 4UC

Moyens pédagogiques et équipements techniques

- ▶ Pratiques en bassin (développement des techniques) et mises en situation pédagogique fréquentes et régulières (enseignement de la natation et des activités de loisirs)
- ▶ Utilisation de la vidéo (observation de l'attitude et du comportement de l'éducateur sportif en situation face au groupe)
- ▶ Utilisation des supports multimédias (traitement de texte, logiciels de présentation, traitement des photos et vidéos, recherches sur Internet)
- ▶ Simulations d'entretiens et de réunions
- ▶ Alternance entre cours magistraux et travaux dirigés
- ▶ Mise en place d'évaluations formatives régulières sur les différents contenus, théoriques et pratiques
- ▶ Formateurs permanents et référents sur la formation, et formateurs occasionnels sur des contenus spécifiques (bébés nageurs, pré maternité, plongeon, natation synchronisée)

IPSO Campus met également à la disposition des étudiants des ordinateurs portables pour les heures en centre de formation ainsi qu'une connexion wifi.

Une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de frigos, de machines à boissons chaudes et froides, d'un distributeur d'encas est également à disposition des étudiants.

Modalités de suivi du stagiaire

Le suivi du stagiaire, tant pendant les heures de formation à IPSO Campus qu'en entreprise, est assuré par le **coordinateur pédagogique et administratif** de la formation.

Modalités d'évaluation et de validation de la formation

- ▶ **UC1 et UC2 :** Rédaction d'un dossier sur ce projet événementiel. Soutenance orale du dossier.
- ▶ **UC3 :** Encadrement d'une séance de natation scolaire et entretien.
- ▶ **UC4 :** Encadrement d'une séance d'Aquagym et entretien. Etude de cas, QCM sur l'hygiène et la sécurité. 100 mètres 4 nages et 400m nage libre.

En cas d'une validation partielle, les UC validées restent valables pour une durée de 5 ans.

Validation par la DRAJES. Le(la) candidat(e) est présenté(e) au jury final organisé par la DRAJES Auvergne Rhône-Alpes. Ce jury étudie les propositions de validation qui réfèrent aux modalités et fiches d'évaluation. Seule, la DRAJES, reste décisionnaire des résultats définitifs de la formation.

Horaires

- ▶ La formation peut se dérouler sur des créneaux allant de **8h00 à 16h30**.

Langue d'enseignement

- ▶ Cette formation est dispensée en langue française.

Qualification des intervenants

Notre équipe pédagogique mixte est constituée :

- ▶ De professionnels expérimentés ayant une expérience de l'environnement sportif.
- ▶ D'intervenants ayant un diplôme requis pour les matières enseignées ou les diplômes nécessaires à l'enseignement de leur module.

Tarifs

Notre grille tarifaire est disponible sur notre site

Modalités et conditions d'inscriptions

Téléchargez notre dossier de candidature sur notre site

Délais d'accès

Cf calendrier de formation

Conditions générales de vente

Disponibles sur notre site.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

MON COMPTE FORMATION



UNITÉS CAPITALISABLES		
UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure	65 h	<p>Communication : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle, Adapter sa communication aux différents publics, Produire des écrits professionnels, Promouvoir les projets et actions de la structure.</p> <p>Encadrement : Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté, Repérer les attentes et les besoins des différents publics, Choisir les démarches adaptées en fonction des publics, Garantir l'intégrité physique et morale des publics.</p> <p>Vie de la structure : Contribuer au fonctionnement d'une structure, Se situer dans la structure, Situer la structure dans les différents types d'environnement, Participer à la vie de la structure.</p>
UC2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure	71 h	<p>Projet d'animation Concevoir un projet d'animation Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli Définir les objectifs et les modalités d'évaluation Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet</p> <p>Conduite de projet : Conduire un projet d'animation Planifier les étapes de réalisation Animer une équipe dans le cadre du projet Procéder aux régulations nécessaires</p> <p>Evaluation Evaluer un projet d'animation Utiliser les outils d'évaluation adaptés Produire un bilan Identifier des perspectives d'évolution</p>
UC3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation	244 h	<p>Conception Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des Activités Aquatiques et de la Natation Mobiliser les connaissances et les compétences des activités aquatiques et les objectifs pédagogiques Fixer les objectifs de la séance et les modalités d'organisation Organiser la séance en considérant les caractéristiques du public</p> <p>Conduite Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs Mettre en oeuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle Adapter ses actions d'enseignement de l'ensemble des différentes nages codifiées</p> <p>Evaluation Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés Evaluer son action Evaluer la progression des pratiquants</p>
UC4 : Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation	243 h	<p>Mobiliser Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des activités aquatiques et de la natation, Maîtriser les gestes techniques et les conduites professionnelles, dans le cadre d'activités à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages, de sécurité, de loisirs, de forme et de bien-être, Utiliser les gestes techniques appropriés dans le cadre d'activités à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages, de sécurité, de loisirs, de forme et de bien-être Adapter les techniques en fonction des publics en argumentant ses choix par des connaissances</p> <p>Appliquer : Maîtriser et faire appliquer les règlements des activités aquatiques et de la natation Maîtriser et faire appliquer les règlements et usages des activités aquatiques et de la natation et notamment dans le domaine de l'hygiène et le traitement de l'air et de l'eau Maîtriser et faire appliquer le cadre réglementaire de la pratique des activités aquatiques et de la natation, dans le cadre d'activités à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages, de sécurité, de loisirs, de forme et de bien-être Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque</p> <p>Sécuriser : Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignade et de pratiques des activités aquatiques et de la natation Organiser la sécurité de tous les lieux de baignade et de pratiques des activités aquatiques et de la natation Assurer la surveillance et la sécurité de tous les lieux de baignade et de pratiques des activités aquatiques et de la natation. Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des différents publics Réaliser en sécurité les démonstrations techniques dans le cadre des activités aquatiques et de la natation</p>

